



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Association : Société Nautique du Golfe des Lecques
Adresse : Quai Victor Gélou - 83270 Saint Cyr sur Mer
Téléphone : 04.94.26.17.55

Fait à St Cyr sur Mer le 19 septembre 2020

Le 19 septembre 2020 à 18h 00, les membres de l'Association de la Société Nautique du Golfe des Lecques, se sont réunis dans la salle du club de voile à St Cyr les Lecques, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation par courrier électronique conformément à l'article 11 des statuts.

L'assemblée est présidée par Madame Florence Prevot, présidente de séance, Monsieur Benoit Quennepoix, vice-président, Monsieur Bernard Bauer trésorier, Monsieur Bruno Nicolas secrétaire de séance.

Représentant la Mairie de St Cyr Sur Mer, étaient présents : Messieurs Louis Ferrara et Frédéric Herbaut. Etaient présents les 3 permanents du club en contrat CDI, Monsieur Jean-Christophe LeGal, Chef de Base, Monsieur Ludovic Wolkow responsable administratif et moniteur et Monsieur Hycham Meallaoui moniteur.

L'ordre du jour :

- Compte rendu moral, prévisions et projets pour l'année à venir, par la Présidente Florence Prevot
- Mot de Monsieur Ferrara
- Compte rendu financier, avec explications détaillées par le Trésorier Bernard Bauer
- Budget prévisionnel par le Trésorier Bernard Bauer
- Parking propriétaires et local
- Régates optimist et catamaran
- Renouvellement de deux postes d'administrateurs : Benoit Quennepoix et Bruno Nicolas
- Démission de Madame Sophie Cachard et Madame Amandine Latil
- Présentation des 6 candidats aux 4 postes d'administrateur
- Questions et suggestions de l'Assemblée



Présentation du rapport moral par la présidente:

Détails : Rapport moral en fin de document

Rapport moral : 0 voie contre et 0 abstention

Intervention de Bernard Bauer, trésorier:

Présentation des résultats financiers de l'exercice 2019 : 0 voie contre et 0 abstention

Présentation des prévisions financières de l'exercice 2020 : 0 voie contre et 0 abstention

Intervention de Bruno Nicolas, secrétaire général:

Présentation du challenge catamaran 2019-2020

Présentation de la gestion du parking bateau (Départs, Arrivées)

Intervention de Benoit Quennepoix, vice-président :

Présentation des résultats des compétitions jeunes 2019

Intervention de Ludovic Wolkow responsable administratif:

Présentation de la fréquentation du club en 2019

Intervention de Jean-Christophe Le Gal, Chef de base :

Présentation des investissements matériels et des projets du club

Intervention de Mr Ferrara, 1^{er} adjoint :

Monsieur Ferrara se félicite de l'excellent dialogue entre la mairie et la SNGL

Monsieur Ferrara est remplacé par Monsieur Luciano, délégué aux finances et affaires scolaires

Il excuse Monsieur Cordeil délégué aux sports qui n'a pu être présent

Intervention de Mr Herbaut :

Délégué aux Domaine Public, Ports, Plages et Littoral



Renouvellement du bureau:

Le bureau est composé de 6 membres (un multiple de 3 obligatoire).

Il est renouvelé par tiers tous les 2 ans

En 2020, 2 membres sont sortants : Bruno Nicolas et Benoit Quennepoix.

Par ailleurs, 2 membres sont démissionnaires n'ayant plus la disponibilité suffisante pour assurer leur rôle au sein du bureau : Sophie Cachard Lafourcade et Amandine Latil, toutes 2 élues en 2018.

6 membres ayant eu chacun l'aval d'au moins 3 membres du bureau se sont présentés et ont pris la parole pour expliquer leur motivation :

- Bruno Nicolas
- Benoit Quennepoix
- Béatrice Mermet Boselli
- Laurent Almodovar
- Michel Villatte
- Claude Alimi

Un vote à bulletin secret a été fait. Seuls les membres de la SNGL avaient droit de vote et pouvaient voter pour des absents leur ayant donné procuration.

Chaque vote devait comporter au maximum 4 noms.

35 présents votants

40 procurations

Résultat :

- Benoit Quennepoix : 73 voix
- Laurent Almodovar : 68 voix
- Béatrice Mermet Boselli : 65 voix
- Michel Villatte : 50 voix
- Bruno Nicolas : 29 voix
- Claude Alimi : 9 voix

Les nouveaux membres du bureau sont donc Benoit Quennepoix, Laurent Almodovar, Béatrice Mermet Boselli et Michel Villatte.

Les membres du bureau les ont félicités et ont également remercié Bruno Nicolas pour son excellent travail pendant ces 6 années.



Questions diverses:

- 1) Demande de prioriser le choix des voiles de planche à voile pour les stagiaires lors des stages du samedi.
- 2) Remarques de Jacques Levoguer
 - UTILISATION DU PARKING : en toute période la netteté doit être la règle, ce qui signifie: pas d'objet autre que les bateaux et leur mise à l'eau.
Le plan incliné et ses abords sont trop souvent encombrés, notamment par les mises à l'eau. Ce point peut facilement être amélioré avec un peu de rigueur.
 - RÉGATES MENSUELLES
Trouver et proposer une solution pour avoir la présence, une fois par mois maximum, d'une personne assurant au moins les départs et arrivées.
Demande d'un petit budget destiné à organiser une remise de prix clôturant ces manifestations.
 - POLITIQUE SPORTIVE DU CLUB
Il s'agit de promouvoir des jeunes s'impliquant dans la voile sportive, la recherche doit commencer chez les scolaires et se poursuivre avec eux.

Le nouveau bureau prendra en compte ces questions et remarques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

La Présidente
Florence Prévot

Le Trésorier
Bernard Bauer

Le Secrétaire
Bruno Nicolas



Assemblée Générale Ordinaire du 19/09/2020

Rapport moral de Florence Prevot, présidente de la SNGL, pour l'année 2019

Bonjour à tous,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier pour votre présence dans ce contexte particulier. C'est pour moi et pour l'ensemble du bureau, un grand plaisir de vous retrouver. Et merci à Messieurs Ferrara et Herbaut de nous accompagner dans notre vie associative et d'être présents aujourd'hui.

Cette année nous ne pourrons pas clôturer cette Assemblée Générale par la fête du club mais promis ce n'est que partie remise !

Nous sommes ici ce soir pour la présentation et l'approbation des résultats 2019 et des projets 2020. Nous avons également du mouvement prévu dans notre conseil d'administration avec des votes associés en fin d'AG.

Pour ce qui est de la vie du club, nous nous appuyons sur une équipe de moniteurs au top conduite par JC, chef de base. Je souhaite les féliciter au nom de tous pour le boulot accompli et je vais leur laisser la parole pour témoigner des résultats en ce qui concerne l'école de voile, l'investissement et la maintenance sur nos bateaux et les projets réalisés et en cours pour le club.

En 2019, l'un des objectifs qui nous a guidé est de créer une véritable **vie de club** en rapprochant au mieux les différents acteurs que sont les propriétaires de bateau, les propriétaires de planches, les moniteurs, les stagiaires et tous les adhérents qui viennent pratiquer à la SNGL. C'est une réussite avec des temps forts communs et nous nous attachons à ce que cela perdure.

Le 2^{ème} objectif est de permettre à tous les **enfants de Saint Cyr Sur Mer** et des environs de découvrir la pratique de la voile. Notre partenariat avec la mairie a permis et continue à permettre d'y répondre.

Enfin nous avons continué en 2019 à **investir** dans du matériel récent afin de répondre à une attente de chacun de naviguer sur des bateaux plaisants et sûrs.

Avant de détailler ces résultats, je voudrais vous dire quelques mots sur ce début d'année 2020. Le club a été fermé durant 2 mois (du 15 mars au 20 mai) avec mise en chômage partiel de nos salariés. Nous avons réouvert avec des consignes sanitaires contraignantes mais nécessaires pour la santé de chacun.

Nous sommes attentifs à mettre à jour nos consignes, notre affichage et notre site internet au fur et à mesure de l'évolution des directives et des mesures prises au niveau du club. Les informations plus fil de l'eau sont accessibles sur notre page FaceBook, elle aussi visible depuis le site internet sans abonnement.

Je vous remercie de respecter ces consignes.



2020 est également un changement dans nos interlocuteurs de la mairie. C'est avec plaisir que j'ai fait connaissance avec Pierre Luciano et Pascal Cordeil. J'avais déjà rencontré Frédéric Herbaut dans sa fonction précédente ainsi que Stéphane Foulonneau. Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier Louis Ferrara pour son écoute et son aide pour la bonne marche de notre association. Je suis persuadée que nous arriverons ensemble à encore mieux valoriser Saint Cyr Sur Mer en tant que ville France Station Nautique.

Avant de passer la parole, je veux juste témoigner que j'ai beaucoup de plaisir à retrouver régulièrement chacun d'entre vous et à échanger sur les idées pour faire encore mieux vivre notre club.

Merci également à tous les membres du Conseil d'Administration pour la qualité du travail et l'ambiance et la confiance entre nous.